

Vélizy-Villacoublay, le 4 novembre 2016

Communiqué de presse

Eiffage poursuit son développement dans les concessions en se renforçant au capital d'ADELAC (A41 Nord)

AREA, filiale d'APRR, a signé un contrat d'acquisition concernant l'intégralité de la participation de 46,1 % du groupe Bouygues au capital d'ADELAC.

ADELAC est la société concessionnaire jusqu'en 2060 de l'autoroute A41 Nord reliant Annecy à Genève, dans la continuité du réseau APRR & AREA. ADELAC a été créée en 2005 avec AREA comme actionnaire à 49,9 %. ADELAC est en service depuis 2008 et exploitée par AREA.

Suite au projet de cession initié par le groupe Bouygues de sa participation de 46,1% au capital d'ADELAC, AREA a exercé son droit de préemption pour 130 millions d'euros. Dans le cadre d'une restructuration interne de cette participation, il est prévu qu'AREA cède ensuite cette participation 46,1 % à Eiffage et Macquarie Autoroutes de France 2.

La participation d'Eiffage au capital d'ADELAC restera comptabilisée par mise en équivalence dans les comptes d'Eiffage.

Contact investisseurs
Xavier Ombrédanne
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse
Sophie Mairé
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62
E-mail : sophie.maire@eiffage.com